

Courrier : bulletin à retourner avant le 11 juin 2019 au secrétariat de l'USVA.

Sur place : le jour de la course, avec une majoration de 2€. Arrêt des inscriptions 30 minutes avant départ.

Internet : sur le site valathle.fr le 12 juin 2019 au plus tard (frais d'inscriptions en ligne pris en charge par l'USVA). 1€ Par inscription internet sera reversé à l'association Les Restaurants du Cœur.



Dans le but de simplifier la lisibilité, préférez l'écriture majuscule

Nom : Prénom : Sexe : H / F

Nationalité : Date de naissance :/...../.....

N° licence FFA : Catégorie :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :@.....

Club :

Toute épreuve sauf "marche initiation marche nordique" et "marche nordique rando" nécessite un certificat médical de moins d'un an

- Initiation marche nordique 18 h 00- Gratuit Eveil Athlé 18 h 30- Gratuit Réservation de batons **
 Marche nordique rando 7 km 19 h 00- 5 € * Trail 7 km 20 h 00- 8 € * DOSSARD :
 Marche nordique chrono 12 km 19 h 30- 8 € * Trail 13 km 20 h30 - 8 € * (réservé à l'organisation)

- * Majoration de 2 € pour une inscription le jour de la course et dans la limite des puces disponibles.
 ** Les bâtons seront remis contre une pièce d'identité avant le départ, selon le stock disponible.
 L'inscription à la course Eveil Athlé est réservée aux coureurs nés de 2010 à 2012.
 L'inscription aux trails de 7 et 13 km est réservée aux coureurs nés en 2001 et avant.

Montant de l'inscription

Espèces

Chèque à l'ordre de l'USVA

Bulletin à retourner avant le 11 juin 2019 à :

US Valenciennes Athlétisme Salle du Hainaut Rue des Glacis 59300 Valenciennes avec au choix :

- Copie d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
 Copie d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
 Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Pour la marche nordique :

- Copie d'une licence, la licence Santé-Loisir n'est pas acceptée pour la marche nordique en compétition, seules les licences indiquées dans le premier paragraphe sont acceptées pour les épreuves compétitives,
 Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche nordique en compétition datant de moins d'un an ou sa copie Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr) Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Sauvegarde. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

du participant ou du représentant légal pour les mineurs

La sécurité doit être l'affaire de tous les intervenants, notamment des concurrents

AUTRES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'USVA :

21/06/2019 : Meeting du Souvenir (Stade Pierre Carous)

08/09/2019 : Foulées du Vignoble (Étang du Vignoble)

20/12/2019 : Boucles Nocturnes de Vauban (Complexe Sportif Vauban)
Dates sous réserve de modification (plus d'infos sur valathle.fr)